



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

Rapport d'activité de la Commission des Représentants Régionaux pour l'année 2024

Michel Picco
Président

En 2024, la CRR s'est réunie à deux reprises par Zoom, en mai et en novembre. Un troisième moment, plus convivial et en présence cette fois-ci, s'est tenu autour d'un repas à Paris à l'occasion des Rencontres, sous l'impulsion du bureau de la SPP, réunissant une dizaine de ses membres.

Les séances de la commission se déroulent dans un climat détendu mais parfois la commission semble chercher sa raison d'être : est-ce un simple lieu d'information ou au contraire une occasion de partage d'expériences ? Ainsi, les séances peuvent à certains moments sembler un peu poussives alors qu'à d'autres, certains collègues manifestent un vrai plaisir à se retrouver et à aborder certains sujets.

À nouveau cette année, il n'y avait pas de sujet sensible ou particulièrement urgent à traiter et les discussions ont pu se poursuivre sur des sujets divers. Certaines questions reviennent régulièrement :

- La question de la représentativité des groupes régionaux dans la CRR : la manière dont le nombre de représentants est déterminé par le CA apparaît un peu floue bien qu'elle paraisse en rapport avec le nombre de membres du groupe ;
- Sous l'impulsion de la visite de notre présidente, Emmanuelle Chervet, en mai 2023 peu après son élection, la commission a continué à réfléchir sur la manière de mieux intégrer les nouveaux membres, de les inciter à poursuivre dans la voie du titulariat, voire à devenir formateurs. Est apparue la nécessité de soutenir des collègues à prendre cette direction notamment au niveau régional mais aussi que ce pouvait être la place des superviseurs au cours de la formation d'évoquer le parcours.
- Une discussion s'est ouverte lors d'une commission sur les groupes cliniques ouverts à des non-psychanalystes. Il est apparu que plusieurs membres de la commission avaient animé ou animaient encore un groupe de ce type avec des modalités de fonctionnement et des ancrages institutionnels très différents. Cette discussion dépassait le cadre de la CRR et la question s'est posée de savoir dans quel contexte institutionnel elle aurait pu être proposée. J'ai, à cette occasion, sollicité Emmanuelle Chervet pour savoir si la commission socioprofessionnelle ou la commission scientifique pouvaient en être le cadre. Je note au passage qu'à plusieurs reprises, et notamment à cette occasion, s'est exprimé le regret de la disparition du brunchstorming.
- Par ailleurs, les Rencontres ont souvent été au cœur des discussions : en mai 2024, la CRR s'est interrogée sur la relativement faible participation des régionaux aux Rencontres de mars : 38 régionaux pour 191 inscrits alors qu'il s'agit d'une manifestation particulièrement adressée aux régionaux ; certains trouvent cependant que les régionaux ne sont toujours pas assez associés au

programme scientifique, mais cet avis ne fait pas l'unanimité puisque les intervenants et les discutants sont issus des régions en parité. Si aucune hypothèse n'est venue expliquer la relative désertion des régionaux, lors de la réunion suivante, la proposition a été faite que les Rencontres puissent être organisées occasionnellement en région. Cette proposition a partagé à nouveau la commission, certains soulignant l'importance de cette occasion pour aller à Paris rue Daviel, parfois pour la première fois, ce qui a évidemment une portée symbolique forte ; mais il y a aussi la difficulté logistique à organiser un tel événement en région surtout pour les petits groupes ; d'autres ont souligné que l'organisation des rencontres en région pourrait redynamiser l'investissement des provinciaux et peut-être intéresser les parisiens.

- Enfin les membres de la commission ont été très intéressés par les manifestations à venir concernant le centenaire de la SPP et se sont demandé ce qu'ils pouvaient faire au niveau régional. Le souhait a été aussi émis de pouvoir participer aux réflexions avec Paris, peut-être au travers d'un comité de pilotage avec aussi la possibilité que, si des manifestations culturelles ont lieu à Paris (comme des expositions), elles puissent tourner aussi en province. Cette discussion a en fait précédé de quelques heures le courrier d'Emmanuelle Chervet allant dans ce sens, adressé notamment aux présidents de régions.

À l'issue de cette année, la commission souhaiterait que soient examinées les propositions suivantes :

- le souhait d'un nombre minimum de deux représentants par région à la CRR et/ou une meilleure explication de la manière dont sont déterminés par le CA le nombre de représentants ;
- l'organisation éventuelle des rencontres en province ;
- une plus grande participation de la commission à l'édification du programme scientifique des rencontres ;
- la possibilité de suivre l'AG de la SPP et de voter à distance ;
- la question du brunchstorming.

En 2025 aura lieu le renouvellement de plusieurs bureaux régionaux, ce qui se traduira par l'arrivée de nouveaux représentants dans la commission. À cette occasion, Catherine Dupuis et moi-même souhaitons passer la main lors de la réunion de la CRR qui est prévue le 15 mai 2025.